



Saint-Denis, le 30 novembre 2021

**M. Philippe DESBLANCS – secrétaire  
Départemental CGT IP 974**

A

**M. Laurent RIDEL  
DAP**

**OBJET : SPIP de La Réunion**

Monsieur le directeur de l'administration Pénitentiaire,

Désormais à la tête de l'administration Pénitentiaire, vous avez eu à connaître voilà quelques années le SPIP de La Réunion alors que vous occupiez d'autres fonctions.

Ce territoire vous est donc bien connu tout comme ce service qui, au gré des années et des vicissitudes, a évolué, s'est transformé et, aujourd'hui encore, est animé par une dynamique de profond changement.

Les RPO avec, pour corollaire, les organigrammes de référence, mais aussi les différentes réformes judiciaires, ou encore et plus proche de nous, les Etats généraux de la Justice, ont modelé ou modèleront ce qui sera sans aucun doute le SPIP de demain.

Nonobstant ce constat et ces perspectives, vous n'êtes pas sans savoir monsieur le directeur de l'administration Pénitentiaire que le service a eu à faire face à l'une des plus graves crises de son histoire, de celles qui laissent les antennes désorganisées et les agents exsangues. **Suspicion, maltraitance, déconsidération, déni de réalité... ont été durant 5 ans au coeur d'une gouvernance autocratique;** cinq années durant lesquelles les ambitions carriéristes et l'opportunisme d'un seul homme ont présidé aux destinées de ce service.

En janvier 2020, à la demande du cabinet du garde des Sceaux, l'inspection générale de la Justice a diligencé 3 inspecteurs, 3 hauts magistrats, qui, durant 15 jours, ont auditionné bon nombre de personnels, mais aussi la direction du SPIP, les représentants du personnel, ou encore les juges de l'application des peines.

Si nous n'avons pas été rendus destinataires des conclusions de cette inspection, si malgré nos demandes les préconisations n'ont pas été portées à notre connaissance et à celle des agents, nous avons néanmoins fini par savoir que, pour l'essentiel, les situations de maltraitance qu'avaient eues à subir certains agents, les dysfonctionnements récurrents qu'avaient eues à connaître les différentes antennes..., **étaient dus à la mauvaise gestion de la direction, à un déficit chronique de compétences, de savoir-faire et de savoir-être en matière de management, et à l'exercice solitaire du pouvoir incarné par le DFSPIP de l'époque.**

Le 15 mars dernier, un nouveau DFSPIP a pris la direction du SPIP de La Réunion. Cette nomination a notamment permis de renouer un dialogue social devenu au fil du temps inaudible sinon inexistant.

Le climat, aujourd'hui apaisé, se veut plus propice aux échanges et à la construction de projets novateurs et fédérateurs comme peut être celui de la création d'une antenne mixte sur le bassin Ouest dont nous espérons la concrétisation très prochainement.

Mais ne nous y trompons pas, le service est encore en convalescence et l'arrivée d'un nouveau directeur ne va pas tout effacer, ni même tout changer. **Une bonne partie de l'ancienne direction à qui incombe la lourde responsabilité d'avoir cautionné, voire participé, parfois activement, aux dérives constatées, est toujours en place.**

Plus inquiétant encore, l'absence de travail d'introspection, d'inventaire, de bilan... que nous avons pourtant appelé de nos vœux. La prise de fonction du nouveau DFSPIP eut été portant le moment idéal pour cela, l'occasion de partir sur des bases saines. Au lieu de quoi, **force nous est de constater qu'à bien des égards la nouvelle direction s'inscrit dans la continuité de la précédente et qu'aucun enseignement ne semble être réellement tiré du passé.** Le traitement des agents reste identique, notamment pour celles et ceux qui ont eu à pâtir de l'ancienne direction. Il en est de même des incidents tels que les vols ou les agressions que nous avons eu à connaître récemment, la direction se dégageant de toute responsabilité et renvoyant les personnels à un sentiment de culpabilité, de désarroi, et de solitude.

Ainsi, la forme change mais pas le fond. La méthode se veut quelque peu différente mais pas les objectifs poursuivis. **Serions-nous à l'heure d'un nouveau rendez-vous manqué?**

Bien sûr, une assistante de prévention départementale a été désignée comme le préconisait l'inspection de l'IGJ. Sans doute un comité de suivi du plan de prévention des RPS est-il en train de voir le jour, tout comme une cellule de prévention des RPS. Certes, un comité de rédaction du DUERP est en train de se mettre en place. Nous espérons seulement que cela ne relève pas d'un quelconque décorum, d'une démarche en trompe l'oeil tendant à endormir la méfiance des personnels et à capter leur confiance.

Les agents du SPIP 974 sont des professionnels reconnus pour leur implication et leur professionnalisme. Nul besoin de paternalisme déplacé ou d'empathie surfaite. Nul besoin non plus de médaille en chocolat quand ils ne font que leur travail. **Ils attendent seulement de leur direction un peu de cohérence, de bon sens, mais aussi la reconnaissance et la considération qui leur sont dues et, osons le mot, de la bienveillance qui a cruellement fait défaut ces dernières années.**

La santé des agents, leur bien-être, leurs conditions de travail... sont tout à la fois notre fil conducteur et notre fil rouge. Fil conducteur en cela qu'il guide et légitime notre intervention. Fil rouge dès lors qu'il y a risques psychosociaux. De ce fait, **la CGT IP est et restera vigilante quant aux conditions de travail et à leurs répercussions éventuelles sur la santé de l'ensemble des personnels.**

Nous saurons accompagner tous les changements, tous les projets visant à améliorer la prise en charge de nos publics, la qualité du service public auquel nous restons tous très attachés et, in fine, les conditions de travail des agents du SPIP, titulaires et non titulaires.

Nous espérons Monsieur le directeur de l'administration Pénitentiaire, que des sujets comme **la création de l'antenne mixte Ouest, la mise en place des organigrammes de référence, le traitement des personnels contractuels, la gestion des RPS au sein du SPIP 974**, pour ne citer que ceux-là, sauront retenir toute votre attention et que vous serez en mesure de nous apporter sinon des réponses, tout du moins des garanties suffisantes pour l'avenir.

Recevez, Monsieur le directeur de l'administration Pénitentiaire, l'expression de mes respectueuses salutations.